

COMMANDEMENT DE LA FORMATION DE
L'ARMÉE DE TERRE : *division formation ; bureau
coordination.*

**DÉCISION N° 3838/DEF/CoFAT/DF/B/COORD/
FORM portant abrogation d'un texte.**

Du 11 avril 2006.

NOR D E F T 0 6 5 0 6 2 7 S

Texte abrogé :

Voir texte ci-dessous.

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PA,
2006, texte 38.

Le texte mentionné ci-dessous est abrogé :

Circulaire n° 2585/DEF/COFAT/DEF/BFS/
COORD du 31 janvier 2000 (BOC/PA, p. 1197) rela-
tive à la formation de spécialité initiale des militaires
du rang sans contrat et des volontaires de l'armée de
terre du domaines de spécialités santé et ses modifica-
tifs des 6 octobre 2000 (BOC/PA, p. 5504), 13 novem-
bre 2000 (BOC/PA, p. 6047) et 12 mars 2001 (BOC/
PA, p. 1899).

*Le général, commandant de la formation de l'armée de
terre,*

Michel POULET.